

qu'il fût admis jufques devant nôtre Trône, qui eft environné de gloire & de lumiere; & en nous rendant la fufdite Lettre, il a été témoin de nôtre Majesté, & a participé à nôtre faveur & grace Impériale.

La fufdite Lettre, après la confignation faite par ledit Ambassadeur, a été traduite, & son contenu nous a été expliqué tout au long, fuyant l'ancien ufage des Ottomans, & présenté au pied de nôtre Trône Impérial ( qui eft auffi élevé que les Cieux ) par le très-honoré Eshadgi Mehemet Paoha, nôtre Ministre Général, Interprête abfolu de nos Ordonnances, l'ornement du monde, & chargé du maintien du bon ordre des Peuples, le foutien de la réputation & de l'édifice de nôtre Empire & de nôtre prospérité; ferme & folide apuy des colonnes de nôtre félicité & de nôtre gloire, le très-loüé Grand Vizir, Lieutenant-Général, & abfolu Vizir, d'un augure heureux; que Dieu augmente & perpétue fon pouvoir & fes victoires! Et comme les termes de cette Lettre pleine d'amitié, portent un défir de la part de Sa Majesté, de faire, fuyant l'amitié, tout honneur aux Pactes, Accords & Traités conclus & arrêtés depuis un tems immémorial, & maintenus inviolablement jufqu'aujourd'hui, entre nos glorieux Ancêtres, fur lesquels foit la lumiere de Dieu, & les très-magnifiques Empereurs de France; & que les Capitulations Impériales renouvelées l'an de l'Hégire mille quatre-vingts quatre, fous le regne de Sultan Mehemet, nôtre augufte Grand-Pere, généreux, noble pendant fa vie, & heureux à fa mort, ont eu pour but le repos, tranquillité & protection des Ambassadeurs, Consuls, Interprètes, Marchands & autres Sujets de France;